

**Résultat de la répartition du contingent  
des œufs à couvrir****19 JUL. 2016**

Il est porté à la connaissance des importateurs des œufs à couvrir que la Commission interministérielle composée des représentants du Ministère chargé du Commerce Extérieur, du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, chargée de la répartition des contingents d'importation desdits produits, a retenu la répartition précisée dans le tableau ci-dessous :

**Répartition des œufs à couvrir SH : ex 040711.00.10,  
ex 040719.00.11 et ex 040719.00.19  
(Quota : 21.178 tonnes)**

En tonnes

Sociétés	Quantités accordées en 2016
COUVOIR RHAMNA	7
SOGAVI	14.178
Total	21.178

Le reliquat : 0 T

